*(Août 2021)*

****ARRETE N° ………………………………………

**portant suspension de fonctions *(pour les fonctionnaires)* ou du contrat *(pour les contractuels)* pour défaut de présentation d’un passe sanitaire valide**

de M./Mme …………………………………….......

**Logo Collectivité**

*Les éléments en italique bleu ne doivent être conservés que si la collectivité ou l’agent sont concernés.*

**Le Maire *(Le Président)*,**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, notamment son article 1er,

VU le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, notamment son article 47-1,

Considérant que M.*(Mme)*......................................exerce ses fonctions dans les espaces et horaires ouverts au public au sein de …………………………………….. *(nom du lieu, établissement, service ou évènement concerné)*, dont l’accès est subordonné à la présentation par les agents d’un passe sanitaire valide à compter du 30 août 2021, en application des textes susvisés,

Considérant que M.*(Mme)*......................................n’a pas été en mesure de présenter l’un des justificatifs requis, à savoir un test de non-contamination par la Covid-19 de moins de 72h, un justificatif de statut vaccinal complet, un certificat de rétablissement délivré sur présentation d'un test positif de plus de 11 jours de moins de 6 mois ou un certificat de contre-indication à la vaccination, et que l’accès à son poste de travail a donc dû lui être refusé le …………………….. *(date)* ;

ARRETE

**ARTICLE 1 :**

A compter du ...............................(*date du jour où l’absence de passe sanitaire a été constatée ou lendemain du dernier jour de congé ou de RTT)*, M.*(Mme)*......................................est suspendu de ses fonctions. *(pour les fonctionnaires)*

**OU**

Le contrat de travail de M.*(Mme)*......................................est suspendu. *(pour les contractuels)*

**ARTICLE 2 :**

Pendant cette période, la rémunération de M*(Mme)*...................................est suspendue. Cette période n’est pas considérée comme une période de service effectif, notamment pour l’acquisition des droits à congés annuels. En revanche, l’agent conserve ses droits à l'avancement et à la retraite.

**ARTICLE 3 :**

La suspension prend fin le jour où l’agent présente l’un des justificatifs requis, ou, le cas échéant, le jour où il reprend ses fonctions avec l’accord de son employeur en télétravail ou sur un autre poste.

**ARTICLE 4 :**

Le Directeur Général des services est chargé de l’exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l’intéressé*(e)*

Ampliation adressée au :

* Président du Centre de Gestion de Haute-Savoie,
* Comptable de la Collectivité,
* à l’intéressé*(e)*

Fait à …… le …….,

Le Maire *(Le Président)*,

*(Prénom, nom et signature)*

Ou par délégation,

*(Prénom, nom, qualité et signature)*

Le Maire *(Le Président)*,

* certifie le caractère exécutoire de cet acte,
* informe que celui-ci peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr/)

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :